

défense du Canada ; et ses espérances ne furent point déçues, car, de toutes parts, le peuple se leva pour résister aux envahisseurs du sol de la patrie.

Au nom de la population canadienne, la chambre d'assemblée répondit noblement à l'appel du gouverneur :

“ Votre Excellence peut se reposer entièrement sur le bon esprit qui anime les sujets de S. M. dans la Province ; leur attachement à la religion de leurs pères, leur loyauté envers le souverain, leur ardent amour pour les véritables intérêts de la patrie, sont de si puissants motifs, que l'ennemi ne saurait les intimider par ses menaces, ni les tromper par ses efforts insidieux.”

Avec la plus franche libéralité, les représentants du peuple pourvurent aux moyens de couvrir les premières dépenses de la guerre ; les milices s'organisèrent, et partout se déployait un zèle incroyable pour la défense du pays. Avant le commencement de septembre, des bataillons de jeunes Canadiens s'étaient portés sur la frontière et s'échelonnaient depuis Yamaska jusqu'à Saint-Régis.

A peine Mgr. Plessis fut-il arrivé à Québec, qu'il s'empressa de pourvoir aux besoins religieux des miliciens, qui demandaient instamment la présence d'un prêtre parmi eux ; il nomma aumônier M. Robitaille, curé de Saint-Marc, et le chargea du soin des troupes stationnées au fort Saint-Jean, à l'Île-aux-Noix et dans les forts voisins ; d'autres prêtres lui